

Henryane de Chaponay

2008

Présidente du Centre d'Etude du Développement en Amérique Latine (CEPAL).

- Réviser le droit international pour une véritable application des droits économiques sociaux et culturels, incluant les sanctions nécessaires et la limitation des brevets et autres formes de privatisation des connaissances ancestrales et biens communs de l'humanité.
- Financer toutes les formes de démocratisation du savoir, d'éducation formelle et informelle favorisant la formation citoyenne et le sens des responsabilités. En effectuer l'évaluation pour alimenter des indicateurs de développement humain.
- Reconnaître et appuyer les monnaies complémentaires « fondantes » qui, ne permettant pas de capitaliser, incitent au développement d'activités et à la circulation de biens et de services pour le plus grand nombre.

[Les trois propositions précédentes](#) <==> [Les trois propositions suivantes](#)
